



Mounted Police Professional Association of Canada
Association Canadienne de la Police Montée Professionnelle

Communication destinée aux membres

Voici la seizième d'une série de communications que vous adresse l'ACPMP, l'Association canadienne de la police montée professionnelle. Veuillez consulter notre [site Web](#) pour de plus amples informations au sujet des moyens de [devenir membre](#) de l'ACPMP et d'accéder à nos [messages antérieurs](#).

À NOS COLLÈGUES

Nous voulons donner la priorité à votre sécurité. Nous avons donc demandé à nos membres partout au Canada de nous faire part de leurs préoccupations relatives à la sécurité et dans le présent message, nous sommes fiers de partager le premier groupe de ces préoccupations avec l'ensemble de la Gendarmerie. Nous remercions spécialement nos membres de la Saskatchewan et des Territoires de leurs commentaires particulièrement exhaustifs.

PRÉOCCUPATIONS DE NOS MEMBRES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

- **Protection** – Immédiatement munir tous les policiers de gilets pare-balles rigides de niveau 4 pour les protéger contre diverses armes à feu puissantes (particulièrement les carabines et fusils de chasse dans les régions rurales).
- **Renforts** – Remédier au manque de personnel qui laisse les policiers isolés puisque les renforts les plus rapprochés se trouvent parfois à une distance considérable. En essayant «d'en faire plus avec moins», on met tout le monde en péril.
- **Armes puissantes** – Munir le personnel d'une arme à feu semi-automatique de moyen calibre et d'un choix approprié pour les déploiements en région rurale. Le gilet pare-balles amélioré, c'est un bon début mais la puissance des armes compte aussi.
- **Éducation** – Offrir des possibilités adéquates de suivre des cours et une formation portant sur les nouvelles armes à feu et les nouveaux gilets pare-balles pour assurer l'accès équitable aux ressources au moment opportun.

- **Responsabilité** – Moins se fier aux organisations affiliées et aux sous-traitants dans les régions du Nord et se fier davantage au personnel de la GRC (ce qui réduirait également les dépenses budgétaires générales).
- **Établissement des horaires** – Éviter de planifier excessivement des quarts de travail consécutifs qui présentent de sérieux risques pour la santé et la sécurité lorsqu'ils s'ajoutent à de longues heures supplémentaires ou en disponibilité.

Chacun des autres corps policiers importants au Canada est représenté par une association de membres indépendants qui ont habilités de soulever les préoccupations relatives à la santé et à la sécurité auprès des employeurs respectifs. Si l'employeur ne donne pas suite à cette plainte, l'association peut déposer une plainte officielle auprès du ministère du Travail provincial ou d'un autre organisme compétent.

En ce qui concerne la GRC, la partie II du Code canadien du travail s'applique et les plaintes en vertu de ce Code sont déposées auprès de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC), le ministère chargé de l'enquête et de la procédure de recours. La plainte et l'enquête subséquente peuvent donner lieu à une ordonnance à l'employeur de se conformer émise par RHDC ou mener à un règlement par une tierce partie aux termes de la loi et confié à un arbitre neutre.

Le moment est venu pour vous de bénéficier des mêmes droits, grâce à une association des membres indépendante et nous poursuivrons notre combat pour l'obtenir!

VOUS PENSEZ QUE NOTRE EMPLOYEUR PEUT FAIRE MIEUX?

Vous avez une préoccupation relative à la sécurité que vous aimeriez partager? Nous aimerions en entendre parler. Vos idées et vos commentaires sont toujours les bienvenus. Écrivez-nous au national@mppac.ca

Vous voulez nous aider à faire la différence? Joignez-vous à vos amis et collègues qui contribuent déjà à notre voix collective et qui travaillent activement à définir notre agenda. Devenez membre de l'ACPMP dès aujourd'hui : [vous n'avez qu'à visiter notre site Web pour vous inscrire en ligne ou télécharger un formulaire.](#)

N'oubliez pas que nous cherchons toujours des membres bénévoles intéressés à assumer le leadership et des rôles organisationnels!

C'est votre GRC, c'est votre avenir; vous pouvez faire la différence!